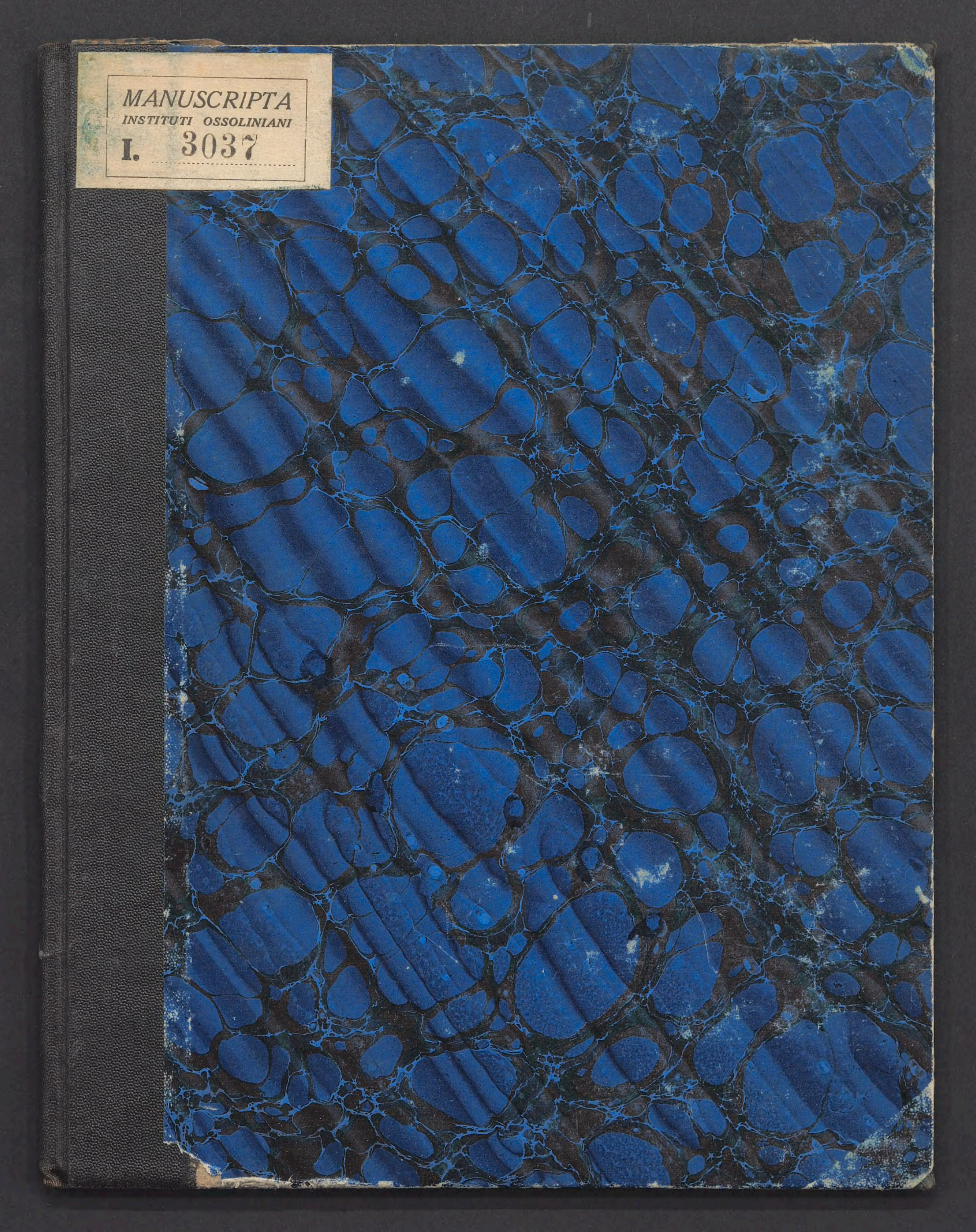
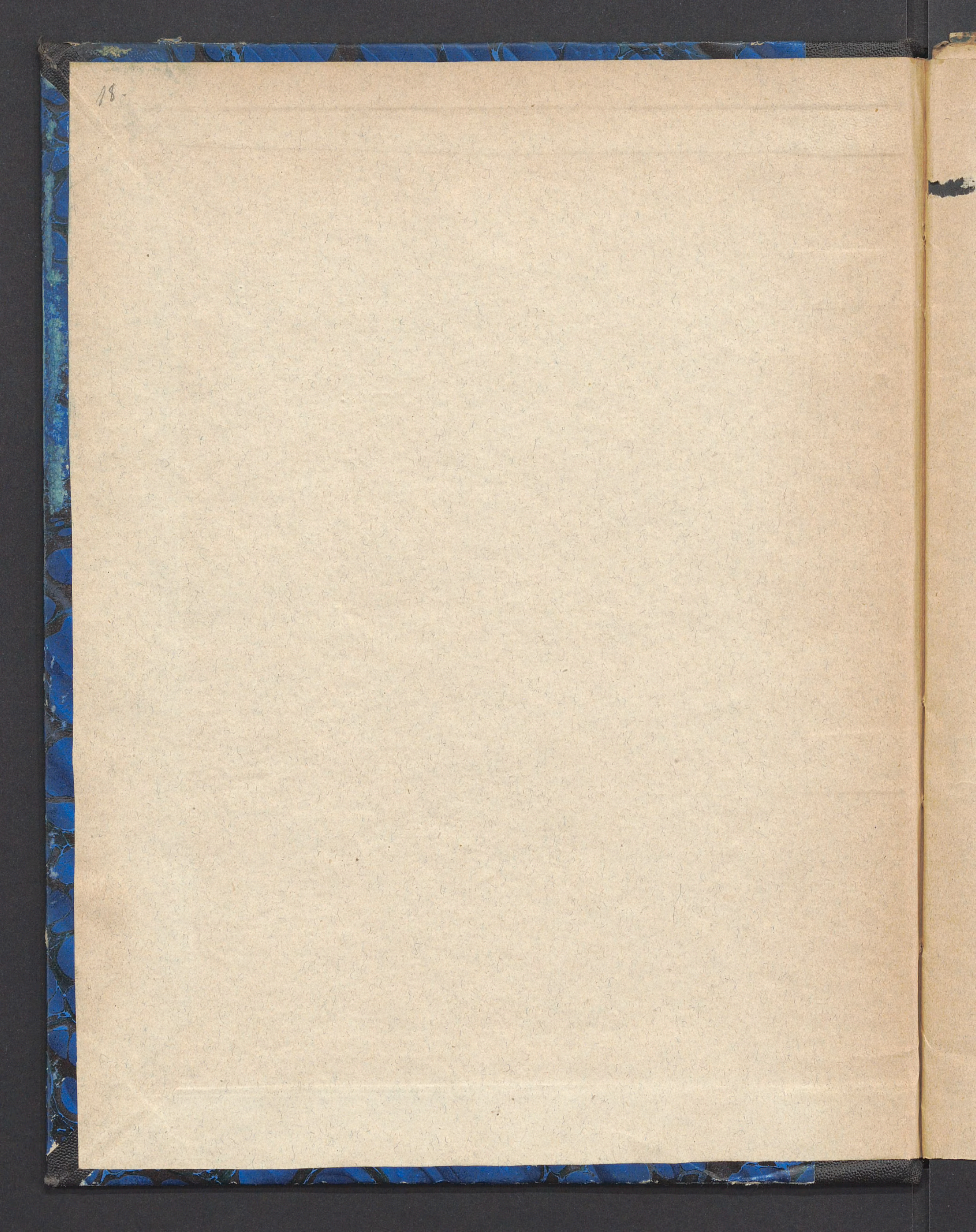



18-

Odezwa do oddziałów wojsk moskiewskich.

Michel Cte de Krasne Krasiński, Chambellan du Duché de Masovie de la terre de Rozan, Maréchal des Etats Confédérés de la Républiq:

Faisons savoir à tous et à un chacun à qu'il appartient de savoir, particulièrement aux Feldmaréchaux, Généraux, Commandants, Colonels, et à tous les autres Officiers de quelque état qu'ils soient, de même qu'aux Etats et habitans de la Russie, qu'en témoignant l'amitié de bon voisinage, nous voulons vous donner à connaître notre innocence et le grand préjudice faits à nos Etats et pays, et nous le faisons par la présente avec un penchant et un dévouement de l'amitié voisine.

Nous sommes convaincus à présent que l'orage excité sur notre Religion et liberté, le mépris des Traités et de l'amitié voisine, la transgression et violation du droit des gens, le renversement de nos loix anciennes polonaises, vient par le p^ce Repnin Amb^eur de la Russie attaché à ~~[illegible]~~ l'intrigue des Dissidens. Il est la source de nos troubles et cause l'étonnement de l'Europe entière; il est enfin l'instrument des pertes, des hazards de la nation et de l'armée de la Russie. Nous considérons aussi que cette entreprise des Dissidens et la faction employée contre nous est également contre l'intérêt propre de toute la Nation de Russie alliée avec nous, et contre la religion ancienne grecque et la notre Catholique romaine. On ne doit pas croire que la violence faite à notre royaume par les troupes russes provient de l'avis des habitans de la Nation Russe et successeurs de ce nom; elle est même au contraire reprouvée en Russie, comme telle, qui sans doute dans peu causera une triste suite à la nation même de Russie, le mépris et le changement de leurs Etats tant séculiers qu'Ecclesiastiques et de la Religion même nationale

grecque ancienne.

C'est pourquoi nous déclarons aux troupes Russes, aux États de la Russie, de la Livonie, des Cosaques et des Kalmuks, comme qui étant anciennement unis et alliés avec la nation des Slavons, et que le même effort de l'intrigue des Dissidents veut affaiblir et abaisser notre Conseil et la gloire de leur nation et Religion, de même qu'il désire de prescrire et dicter la loi à deux nation, ainsi pour détourner cette faction qui a entrepris de renverser et changer notre Religion Catholique romaine et leur grecque nationale et pour soustraire à cette opression et au joug des Dissidens, nous nous offrons de nous entendre et faire cause commune avec eux comme avec nos amis et nos collègues pour la défense de la religion ancienne nationale. Promettant de sacrifier notre vie et nos biens pour le maintien de cette religion, nous sommes persuadés qu'après avoir reconnu notre amitié réciproque, voisine et amicale de vous retirer volontairement de nos États en vertu de ce traité. De quoi nous voulons sincèrement et amicalement assurer, et nous nous flattons que la presente notre déclaration et notre penchant amical envers les États alliés seront un motif à l'amitié reciproque pour nous. Et enfin que cet Ecrit parvienne à la connoissance de tous, nous avons ordonné de le rendre public.

Fait à Bar le 7 mars 1768.

Concordat cum Originali

† Hiacinthus Kochanowski
Conseiller et Secrétaire
de la Confédération

† Justo Hiacinthus Kochanowski

Extrait du rapport du Major Ottinger au général Krecetnikov, daté de
Janow du 31 mars 1768. Ce rapport est arrivé à Warsovie
le 8 avril au matin —

Ayant reçu hier un rapport du cap. Saleman qui se trouve à Winnica
que les rebelles de Bar ont osé l'attaquer, je lui ai envoyé d'abord
mes cosaques et les ai suivi moi-même avec deux escadrons de
Cav. que j'avais auprès de moi pour le secourir. Les premiers l'
ont joints près de Metrakov, et tous ensemble ont donné sur les
rebelles si fort qu'ils les ont chassés jusqu'à Winnica, malgré
le mauvais terrain et la position désavantageuse, où il s'est
trouvé. J'y suis arrivé en attendant avec mes deux escadrons
et quoique les ordres de V.E. m'enjoignissent de les battre par=
tout, je n'ai pas pû les forcer dans la ville de Winnica,
parcequ'ils ont rompu le pont en se retirant et la nuit
est survenue. Je suis revenu déjà après minuit à Janow
en bon état où tout était tranquille, malgré le bruit qui
s'y était répandu, qu'on voulait m'y attaquer aussi. Entre
autres personnes que j'ai fait prisonniers il se trouve
un lieut. Tartare qui se nomme Achmet Mucha, qui m'a
dit qu'il est du nombre des Tartares nommés Lipski et
qu'il y en a 500 de cette nation auprès des rebelles, sans compter
plus. la cav. et la nobl. pol. qui s'y trouve, mais qu'à cause
de la précipitation avec laquelle ils ont attaqué le cap. Saleman
il n'est pas en état de dire au juste le nombre de ceux qui
ont fait cette attaque. On a trouvé sur lui deux écrits tar=
tares, et sa patente signée par Krasinski que je joins ici.
L'on m'a blessé deux cosaques, mais je ne puis pas dire au
juste combien nous leur avons tué de monde à cause de la
nuit, et de la longue poursuite par des endroits marécageux
et des chemins étroits; mais à ce que nous avons vû
moi et mes officiers, le nombre en est pour le moins de 100.

4. Extrait d'une lettre du Général Krecetnikov en date de Zothkin du 15 avril 1768 – au Pce Repnin –

J'ai reçu hier un rapport du major Chwabulov envoyé à Potonne avec 100 cosaques, où il me dit, que la nuit entre le 23 et le 24 de mars il a rencontré près de Lubar un détachement des troupes pol. commandé par le rottmeister Roscinski envoyé par Krasinski avec cette troupe pour débaucher et prendre par force tout ce qu'il trouvera de militaire dans le pays; avait pris à Vieux-Constantinov 30 soldats avec toutes leurs munitions et continuait son chemin plus loin. Quand il a rencontré le major Chwabulov, ce dernier ne l'a pas laissé échapper, a fait prisonnier ledit rottmeister Roscinski, neuf towarzys tartares qui sont en pologne et les susdits 30 hommes de Konstantinov et les tient aux arrêts à Potonne. Je joins ici son passeport et son instruction que Chwabulov a trouvé sur lui. Ce rottmeister dit qu'il y a beaucoup de partis, comme était le sien, envoyés dans le pays pour le même effet.

Manifeste de M.r le C.te Marjan Potocki Castellan de Lubaczow et Marechal de la Cfdtn de Halicz, extrait des Registre du Grod de Winnica au Palatinat de Braclaw le 17 may 1768.

Au depot des Actes publics du Grod de Winnica et pardevant nous Jean Sedlicki Justiç. et Subst. du Bourgraue dudit Grod, s'est presenté en personne Marjan C. Potocki Mar. d. l. Cfdtn du dist. de Halicz et nous a solemnellement deposé le present Manifeste dont la teneur s'ensuit.

Au nom du Dieu vivant qui connait le fonds des coeurs, je declare non seulement à tous nos compatriotes, mais encore à l'Europe entiere, que je ne m'etais engagé dans la precedente Cfdtn de Radom que dans la seule vue de defendre la sainte Religion catolique dominante depuis près de 8 siecles dans ma patrie, contre les attentats que depuis 5 ans les dissidens entreprennent de donner à ses privileges, et dans l'esperance de pouvoir en même temps établir dans leur intégrité, les droits, les prerogatives et la liberté de la nation que je voyais presque éteints et aneantis. Je me proposais de pouvoir contribuer au retablissement des fortunes de la noblesse, au soulagement des familles opprimées, de prendre connaissance des pretentions des dissidens, et de leur rendre justice suivant les loix, sans mettre le trouble et la desolation dans un état pacifique. On me vû ferme et inebranlable à cet égard, lorsque cette Cfdtn commença à se former à Radom; ni la presence des troupes Russes rangées en bataille dans la ville, ni les menaces de M. Kar commandant de ces troupes n'ont pu m'intimider. Je n'ai accedé à l'acte qu'on me proposait de souscrire, qu'après avoir été assuré que notre religion conserverait tous les avantages. Je n'ai signé et presque tous mes autres collegues, excepté un petit nombre qu'après la declaration formelle et authentique que fit alors le Pce Radzivil Mal de cette Cfdr générale pour nous repondre de l'inviolabilité des droits de la Religion. Les instances imperieuses du prince Jabalonovski major russe ne m'ont rien fait relacher ni à aucun de mes confreres du district de Halicz des requisitions les plus fortes et les plus circonspectes pour la sureté de la religion. J'ai vu d'un oeil tranquille le ressentiments de nos ennemis, irrités de mon zele, devaster mes terres et celles de mes concitoyens qui pensaient comme moi. Toujours plein de memes sentimens et de la meme resolution pour la defense d. l. R. et d. l. Lib. pol. Je me suis rendu à la Diette. J'ai eu, comme tout bon patriot la douleur de voir M.r le C. Cracki Ev. d. l. C. arreté, et detenu encor jusqu'à present dans sa propre maison, entouré des soldats russes, ses biens pillés et ses terres entierement ruinées sans autre motif que son zèle pour la Rel. et son amour pour la patrie. J'ai vu pour le meme crime M. Korsinkovski conseiller d. l. Cfdr gen. arreté publ. à Varsovie &. Resolu de sacrifier comme eux, mon bien et ma vie pour le meme objet, je ne point craint de demander hautement en pleine diette la delivrance de ces dignes prisonniers.

mais

mais nos malheurs étaient au comble! Au ? ? sénateurs. Tel est le traitement qu'ont essuyé sous nos yeux les premiers membres de l'état pour avoir osé être fidèle, à leur Rel. et à leur patrie, et c'est pour s'être opposé au projet du prince Repnin qu'ils éprouvent l'esclavage le plus indigne. Mais ce coup d'autorité aussi impérieux qu'injuste, et cette insulte manifeste faite à nos lois et à la sûreté publique n'ayant pu arrêter les murmures et nous imposer silence, le pce Repnin a fait lire dans le senat une déclaration où il menaçait de poursuite sans ménagement, de prison et même de chatimens russes, tout senateurs, ministre ou nonce polonais qui auraient la témérité de paraître contraire à ses volontés telles qu'elles puissent être alors. Chacun céda à la nécessité et attendit un autre moment pour faire éclater sa douleur.

L'orgueil et la dureté de notre tyran ne s'est point borné là; pour mieux s'assurer de ma soumission et de celle de plusieurs autres nonces, il nous a fait signer un engagement, dont voici les propres termes: „Je promets „et donne parole au pce Repnin. Amr de Russie de n'avoir aucune relation „avec ceux qui désapprouvent son projet de Constitution, et que je n'aurai „aucune conférence, soit avec senateurs, ministres, nonce ou ministre étran„ger et quelque autre que ce soit opposé au dit projet, sans la per„mission expresse du pce Repnin. et au cas que je manque à mon „engagement je le rends le maître de mes biens et de ma vie, et me „soumets à toute punition"

Après avoir exigé de moi et de plusieurs autres un pareil écrit, signé de notre main, cet Amr a dicté à la délégation de la diète tout ce qu'il a voulu, et ce n'est qu'après la dissolution d. l. Cftn gén. qu'il nous a présenté notre engagement et qu'il l'a déchiré entre notre présence. On m'a mis malgré moi au nombre des délégués pour la rédaction des nouvelles lois, où nous n'avons été que les tristes témoins des arrêts du pce Repnin. Il n'a répondu que par les menaces les plus insultantes et par les termes les plus outrageants aux représentations les plus modestes et les plus mesurées; et lors même que tous les délégués se réunissaient sur certains points qui différaient de ses sentiments il ordonnait d'écrire le contraire. C'est ainsi que forcés à un profond silence nous avons reçu du pce Repnin la loi qu'il a jugé à propos de nous donner; c'est ainsi que nous l'avons vu abaisser la religion, détruire notre liberté, et avilir la dignité de la noblesse. Les intimations les plus modérées, les remontrances les plus soumises, les plus humbles prières que la tyrannie même permet aux esclaves, toutes ces ressources des malheureux n'ont excité dans cet Ambr que des fureurs et des emportemens indécens. Il n'y a répondu que par des reproches les plus insultants, par le mépris le plus déclaré pour les senateurs et pour les nonces et en nous menaçant du ravage de

nos

nos terres, de nous faire essuyer toutes sortes d'outrages et de ne pas même nous épargner les chatiments honteux reservées aux scelerats de Moscovie. — C'est par de tels moyens que le pce Repnin a terminé comme il a voulu la dernière diète sans permettre à qui conque que ce soit d'élever la voix, et en nous imposant le plus rigoureux silence. Après cet exposé vrai dans tous les points et constatés par les faits, ma conscience, l'amour de Dieu et de ma patrie me font un devoir de protester contre tout ce qui s'est fait à cette Diète et ce qui a été arrangé par la violence et la volonté seule du pce Repnin au préjudice de la Rel. au mepris de notre liberté, à la honte de la Noblesse et au deshonneur de la nation qui cet Ambr a subordonné à ses ordres, et contre cette garantie que l'on nous a forcés d'accepter malgré nous. C'est contre des pareils excès que j'ai fait le present manifeste et je proteste de nullité contre toutes les actes de la diète que je regarde comme non avenus, prêt à donner mon sang et ma vie pour la defense de la Rel. de nos lois et de la liberté. Fait au grod de Winnica, ce 17 may 1768. Franç. Potocki.

XXVII 28. Corresp. 1768 - 8 dus nov - pièce 25

Manifeste de M. Pulaski &c deposé et intimé au grod de Winnica

Pardevant les Juges du grod de W. a comparu personnellement Messire J. P. notaire d. l. Cour d. l. Couronne et Maréchal des troupes conf. d. l. C. et tant en son nom particulier qu'en celui des états d. l. Rpliq et de l'armée confédérée, a remis ce manifeste solennel pour être inseré dans les registres des actes publics dans la forme qui suit.

Toute Europe est instruite entièrement indique que la Nation a essuyé dans le dernier Diète. Elle sait tout ce qu'à l'aide d'une force étrangère des manoeuvres secrettes des quelques personnes et des intrigues de dissidens, le pce Repnin a entrepris pour la ruine de notre Religion, pour la perte de notre liberté et pour l'aneantissement de nos loix anciennes. Elle n'ignore pas non plus que des pareils excès ont mis les états d. l. Rpliq et son armée dans la necessité de se confederer à Bar pour rompre les fers qu'on a voulu nous donner, et abolir une legislation la plus funeste que pouvaient dicter les ennemis de cet état.

Depuis que cette Cfdon nous a choisi pour ~~cette~~ Mal, nous avons toujours été et nous sommes encore, ainsi que tous nos dignes Citoyens, prêts à verser tout notre ~~le~~ sang et à sacrifier notre vie pour la defense de notre chère patrie. On nous verra toujours empressés à assembler tous les conseils necessaires, à prendre toutes les resolution

convenables, à envoyer ou à recevoir des negociateurs, en un mot à faire tel arrangement civils et militaires qui seront reglés et aidés par les conseillers élus pour assister aux deliberations de notre Confédération.

Dans cette resolution nous avons cru devoir consigner dans les actes publiques toutes les circonstances d'un evenement singulier et qui prouve que nos ennemis joignent la mauvaise foi aux hostilités. Presque dans le moment que nous venions de recevoir une lettre de M. l. G. Mokranowski St. d. Janis, deputé vers nous par un Conseil du Senat, et par laquelle ce general nous assurait que pendant le cours de la delegation, il y aurait toute sureté tant pour lui que pour la Confédération, c'est le moment même de cette assurance que l'on choisit pour commettre les plus grandes hostilités. Mr Drewiczki regim. de Prd. d'intelligence avec l'armée russe pour une surprise de cette nature, a fait les derniers efforts pour detruire la Confédération de Bar et pour égorger tous les zelés patriotes qui la composent. Cette conspiration est constatée par les lettres et par les rapports des officiers russes que nos Confédérés ont interceptés, et par differens combats que nous avons eus à soutenir dans le temps que l'on avait choisi pour nos conferences.

Le premier s'est donné près de Husiatyn entre le detachement de Mr le C. Potocki Regimentaire, et le corps de troupes polonaises aux ordres de M. Dr. Nous lui avions envoyé une deputation pour le sommer d'executer la parole qu'il nous avait donnée avec serment à Dunajow d'aller delivrer M. l. C. Krasicki Rch. d. l. C. de la captivité des Russes, et venir ensuite se joindre aux troupes de la Confédération pour tirer la patrie de l'oppression de l'ennemi. Mais au lieu de tenir son serment, ce regimentaire fit arrêter nos deputés et tourna ses armes contre les confédérés. Ce fut à sa honte, il fut trop heureux de pouvoir éviter par la fuite leur juste ressentiment après avoir fait perir par la trahison un grand nombre des citoyens fidels à Dieu, à la patrie à la [illegible] et à la liberté.

Le même jour de cette action il nous est arrivée une augmentation considerable de nouveaux Confédérés, et le courrier de Mr Drewiczki ayant été surpris et arrêté, nous avons decouverts par les depêches dont il était chargé tout le plan des mesures qu'il avait concertées avec les Russes pour notre destruction, et le cruel traitement qu'ils destinaient à des généreux et pieux patriotes qu'ils voulaient traiter de rebelles à la patrie.

Les troupes russes ont ensuite marché à Bar et à Winnica, mettant tout à feu et à sang sur leur passage. Ils ont attaqué les confédérés à Constantinow et à Chmielnik, et quoique l'avantage eût toujours été de notre coté, que de braves citoyens ont cependant peri? combien d'autres ont eu le malheur d'être faits prisonniers? que des gentilshommes traités indignement

et

et depouillés dans les chemins ! combien d'autres tirés par force de leurs manoirs et jettés dans des cachots par l'inhumanité ! quel deplorable tableau nous présente le theatre de la guerre cruelle et barbare que nous font les Russes ! des villages et des villes en cendres ! des familles errantes sans asile et sans nourriture, des temples detruits, des monastères forcés et pillés, et les excès les plus atroces commis sur des instrumens consacrés par la Religion à la piété.

Telles sont les horreurs qui nous environnent de toutes parts, et qui ont forcé une nation libre et independante à resserrer les noeuds d'une Confédération pour defendre les armes à la main et au prix de son sang ses loix et sa foi. Nous renouvellons donc solennellement nos protestations à la face de l'Europe contre tant de violence, d'invasions, d'incendies et de devastations, contre l'enlevement de nos Eveques, d'un senateur et d'un nonce, et contre tous les attentats dont notre Rel. et notre liberté ont également à se plaindre. Nous joignons même ici les lettres de M. l. G. Mok. et nos reponses pour instruire l'Europe de notre malheureuse situation, et que la delegation de ce général n'était qu'un artifice preparé pour nous perdre —

XXVIII

Copie de la lettre de M. Mok. à Mr Pulaski du 13 avril 1768.

Corresp. 1768 - 8 dres mois - pièce 25

29

Je ne vous ecris point, Monsieur, comme délegué de la part du Roi et du senat, mais comme votre ancien et fidele ami. L'amour de la patrie l'emportera toujours dans mon coeur, sur les liens les plus chers de l'amitié ; telle est ma façon de penser et je ne m'en ecarterai jamais. Je me flatte que vous me rendez justice à cet égard, et que le fond de mon caractère vous est connu. Vous pourrez donc traiter avec moi en pleine confiance sur l'objet important de ma delegation. Il s'agit de rendre à notre triste patrie une tranquillité si desirable pour elle. Le ciel nous en recompensera et la postérité benira le moment qui nous aura réunis. J'attends que vous me donniez un rendez-vous pour nous voir et pour conferrer ensemble. Vos personnes ~~[illegible]~~ seront en toute sureté pendant le cours de notre negotiation. Les hostilités cesseront, je me remets moi-même entre vos mains, sans vouloir d'autre caution que votre honneur et votre probité. De mon coté je vous prie de croire que je n'ai en vue que le bonheur public et que je suis &c.

Reponse de Mr Pulaski du 23 avril.

Votre lettre Mr, adressée à Bar, lieu consacré par l'acte public de notre Confédon m'a été rendue en Ukraine où je suis avec le corps de troupes polonaises reparti dans ce canton. Je suis charmé de recevoir de pareils temoignages d'amitié de la part d'un citoyen tel que vous dans l'affreuse situation où se trouve la Repq. Je connais vos sentimens pleins de zèle

10

tile pour la patrie, et j'en conçois les plus chères espérances pour notre [illegible] Elle se fortifie de plus en plus. Le corps de troupes volontaires qui est en Ukraine vient de passer sous le drapeau de la Relig. et de la liberté.

Votre lettre étonne cependant beaucoup de nos confrères, particulièrement ceux qui ne connaissent pas votre façon de penser. Je ne vous ai rien caché de mes intentions secrètes dans nos conférences à [illegible] tyztok et à Braïsth sur la Confdn précédente. Vous savez que je n'ai jamais voulu accepter les articles envoyés de Varsovie. Je me suis constamment opposé à Radom et à Varsovie à toutes les violences qui nous a faites. Cette précédente Confdn devait rétablir nos lois et nos libertés, abolir ces juridictions jusqu'ici sans exemple dans notre Rplq, rendre ses prérogatives à l'autorité des grands généraux, mettre entre la majesté et la liberté. La nation a été trahie et les citoyens entièrement séduits. Notre Confdn actuelle ne peut manquer d'obtenir des sentiments d'estime et de considération d'un coeur tel que le vôtre. Elle a déjà mérité l'approbation de quelques puissances voisines. elle se voit applaudie par des lettres étrangères et par celles du pacha de Chocim. Votre ancienne amitié me fait espérer que votre délégation nous procurera des avantages réels sans aucun venin semblable à celui de Radom et de Varsovie. Le temps et le lieu de nos conférences sera assigné du consentement de nos Conseillers de Confdn; leur nombre s'augmente tous les jours par la noblesse et les gens de guerre qui viennent se joindre à nous. Je vous assure de mon ancienne amitié et vous garantis une sûreté égale pour votre personne que j'aime et respecte. Je suis inviolablement

2de lettre au même.

Après ma première que j'ai eu l'honneur de vous écrire en pleine marche avec les troupes confédérées sous l'étendart J. R. et de la [illegible] je reçu la nouvelle et le détail de trois actions assez vives contre les Russes suivant le rapport que m'en ont fait mon fils régimentaire d'une partie de nos troupes et le colonel Grzyski. Ils m'ont informé en même temps que les Russes nous avaient violemment attaqué sous Constantinów, et du succès heureux de nos armes dans ces différens combats. On m'écrit que l'officier supérieur qui commandait l'attaque et le général lui-même ont été tués d'un coup de canon; ont a encore de m'apprendre la marche des Russes sur Polonne, la retraite de Terespol, leur surprise dans une embuscade où les canons des ennemis leur a causé quelque perte, les horreurs commises à Terespol, par les Cosaques du Don, cette ville en feu et pillée, les gentilshommes [illegible] femmes et leurs enfans égorgés, d'autres enlevés dans l'église pendant le service divin, le pillage de celle des Capucins, et un [illegible] brisé et foulé aux pieds par les Cosaques; enfin on me marque que les Russes nous ayant encor attaqué à Chmielnik, ils ont été vigoureusement repoussés et battus par les nôtres.

une

Une pareille conduite pendant le cours de votre delegation prouve evidem-mement que vous avez été seduit par leurs fausses promesses. tant de meurtres et de pillages font voir la sûreté que nous pourrions nous promettre pendant nos conferences. Cette nation et ses chefs ne se conduisent point par les regles militaires; ils n'agissent que comme des assassins avides du sang de nos Concitoyens.

Je vous prie donc instamment de nous avertir en père et en citoyen de ce que nous devons penser de tout ce que nous voyons, et de nous aider par vos bons conseils à chasser de notre patrie ces oppresseurs et violateurs des loix des nations. Heureusement le ciel a favorisé le debut de nos armes et béni notre courage. Battus partout depuis quelques mois, nos ennemis se sont retirés de Chmielnik à Polonné. ils y font des magasins et y commettent les vexations les plus barbares. Votre delegation devrait les suspendre, autrement les barbaries conduiront les Opprimés à un désespoir dont vous verrez bientôt les effets. Les auteurs en repondront à Dieu et à la patrie. Ce dieu des armées bénira les opprimés et ecrasera les ennemis de sa sainte Rel. Je suis &

3e et dernière lettre de Mr Potocki au même du 25 may.

Je reçois votre lettre au Camp de Laliczów. après l'expedition de Kijovie je me suis raproché de la Podolie dans l'intention de vous y trouver, et de satisfaire au desir de l'armée et au mien de savoir l'objet de la delegation de Varsovie qui vous a été confiée; mais puisque vous vous retirez à Leopol je me vois privé du plaisir que je me proposais de vous voir.

Vos doutes sur nos succès nous animent aux plus grandes resolutions. Une nation belliqueuse est prête à tout sacrifier à la defense de sa patrie. Il y a trop longtemps qu'un peuple libre se voit exposé à des violences et à des cruautés inouies. Nos citoyens les ont souffertes avec douleur et patience; mais ayant reconnu qu'il s'agissait de la perte entière d.l. R et d.l. Lit, ils ont pris la ferme resolution de s'y opposer et de deffendre l'une et l'autre jusqu'à la dernière goutte de leur sang. Ils ont déja donné des preuves eclatantes de ce que peut le vrai courage quand il est soutenu par de pareils motifs. Vous n'ignorez pas ce que la valeur de nos troupes a fait à Constantinow, à Winnica, à Janów, à Chmielnik, et en dernier lieu entre Berdiczów et Zytomirz, et dans plusieurs autres rencontres moins considerables. Nous étions cependant beaucoup moins nombreux que nous ne le sommes aujourd'hui. nous n'avions alors ni la partie de l'Ukraine ni celle de Podolie de troupes regulières, ni les Confederés de Bar, de Kiovie de Halicz et d'autres palatinats.

Il est inutile de nous presenter des reflexions effrayantes et de donner des conseils timides à des polonais que leur valeur a rendu celebres

12

dans tant d'occasions. L'europe les a vus non seulement etendre leur domination et assurer leurs conquêtes, mais secourir encor les puissances voisines dans les circonstances les plus critiques : maintenant ils sont détermin[és] à s'exposer à toutes les extrémités pour la defense de leur foi et de leurs droits. Il est inutile de vous attendrir sur notre sort et de nous sont[enir] sur les secours que nous pouvons attendre; si nous avons pour nous l'innocence et la justice; nos actions ~~dont les~~ sont armes les ~~plus~~ fortes; nous avons la benediction et le secours promis du Chef suprême de l'eglise Catholique. Nous avons nos alliés qui ne peuvent voir avec indiffe[rence] la ruine de notre Rel et de notre lib. Leur interet et le bien des tro[nes] doit les porter à nous aider. nous avons dans le pays une nombreuse noblesse propre aux armes et prodigieusement augmentée en nombre depuis le regne de Sigismond Auguste.

Nous voyons tous les jours grossir nos forces par l'arrivée de nouveaux Confédérés qui viennent nous joindre; et si nous ne comptons encore que quelques palatinats dans notre Confédr, nous pouvons esperer que l'exemple de leur générosité, reveillant dans les coeurs l'amour de la patrie et de la liberté engagera successivement les autres à deffendre la même cause, pour laquelle nous sommes les premiers à prodiguer notre

Enfin si tout secours humain nous manque, nous esperons que Dieu ne nous abandonnera point; c'est sa cause que nous defendons et c'est en lui que nous mettons notre esperance. Il a tiré l'univers du néant, il peut disposer en maître de son ouvrage; il est juste, il est fort, il punit les oppresseurs et chatie les superbes. Souvent sa justice se plait à mettre dans l'élévation ceux que l'orgueil tenait dans l'abaissement, et à leur soumettre les audacieux dont ils étaient méprisés. L'histoire est pleine de semblables revolutions.

Je suis persuadé Mr, que vos inquiétudes sur notre sort n'ont d'autres source que vos sentiments patriotiques; incapable d'artifice et de dissimulation, c'est avec sincérité que vous désirez la conservation de vos concitoyens; mais vous ignorez et vous n'avez pu prévoir que votre delegation fut un piège dont le Prce Rep[nin] voulait se servir pour se rendre maître de nous. Si vous saviez quels moyens il a employés pour nous tromper et vous même; si vous voyez les ordres qu'il a donnés aux généraux russes, les ecrits et les manifestes dont il a rempli les cours etrangères pour en imposer aux puissances; quels noms injurieux il a donné à une nation libre, à un peuple valeureux, et à notre Conf reconnue par votre propre delegation: vous fremiriez d'indignation de l'excès de son orgueil, et de noirs projets dont le detail se trouve dans les lettres et autres ecrits russes envoyés par le gen. Krecetnikow de Polonne à Kijow. Un de nos detache-

men[s]

mens a arrêté les courriers qui portaient ces écrits et nous a remis les paquets dont ils étaient chargés.

Vous y verrez que vous n'y êtes pas moins maltraité que nous ; vous ne pourriez y lire sans émotion les imputations impudentes, la noirceur de mensonges, et l'indigne mépris qu'on y témoigne pour la pologne. Vous rougiriez de voir vos confrères proscrits par le Conseil détestable du Pce Repnin, et vous ne pourriez souffrir sans horreur les qualifications injurieuses que l'on donne à la foi que nous professons. Touché jusqu'au vif, vous prendriez la ferme résolution de faire voir à nos ennemis que la nation polonaise a le même sang, la même valeur et le même courage qu'elle avait sous ces anciens rois Sigismond Auguste, Etienne Batory et autres.

Faites réflexion, M. sur l'état présent de notre Cfn ; quel motif en a formé le lien et quel est le but qu'elle se propose? C'est l'ouvrage de Dieu, prévu et béni par notre St père le chef de l'église Catholique, aprouvé par les puissances voisines, que leur intérêt même engage à être nos amis, soutenu et encouragé par l'ancienne valeur de la nation ; Confédération qui s'accroît tous les jours. Il ne faut pas nous plaindre. Le double objet auquel nous nous immolons doit faire envier notre sort à des hommes nés pour être libres. Pleins de confiance dans le dieu des armées, nous ne craignons rien sous sa protection toute puissante : c'est à lui que nous avons consacré par notre sang les premiers pour notre zèle pour sa sainte religion. Contens de soutenir une cause innocente et juste, nous nous abandonnons à sa volonté souveraine. Il sera notre recompense si nous périssons, et nous aurons la consolation et la gloire de ne pas survivre à la liberté de notre chère patrie —

(przy liście Załuskiego z d. 18 czerw. 1768)

(deklaracya Katarzyny z d. 26 marca 1767 – list posiına z d. 3 lut. 1767. Repnin starał się szczególniej pozyskać Potockich, kiedy opuścił Czartoryskich ; w roku 1767 byli zresztą Potoccy, marszałkami osobnych konfederacyj —

14

Traité d'amitié perpétuelle et de garantie de la part de la Russie, entre Catherine II, Impératrice de toutes les Russies et Stanislas-Auguste, roi, et la République de Pologne, signé à Varsovie le 24/13 Février 1768; avec des observations par un Confédéré de Bar. (traduit du polonais) à Cracovie, et se trouve à Paris chez Merlin &c 1769.

Krasiński starosta Opinogórski &c

– Szlachta województw bracławskiego w Winnicy, a kijowskiego w Żytomierzu rozpoczęła konfederację w maju 1768 r. = w czerwcu rzeź dana Żabotin, dalej Lysianka, Telików, Humań, Sawran, Balta i podorędnie hajdamacy.

– On doit avoir senti depuis long-temps quelle confiance on peut donner aux articles de Varsovie, des bords de la Vistule, des confins de la Podolie

– w czasie rzezi humańskiej generałowie moskiewscy Krzeczetnikow i Podhorczanin oblegali oręż konfederatów barskich w Berdyczowie, który mianowany pułkownik, starosta Żurowski, po 18 dniowym oporze, zmuszony był brakiem żywności oddać d. 17 czerwca. Gl Apraxin i Bronecki komendant gwardyi stanów obserwowali marszałków Łfdagi Barskiej pod Mohiłowem i trzymali w oblężeniu Bar, który został oddany d. 20 czerwca. Rzeź humańska nastąpiła d. 21 czerwca. Ces rapports pouvaient faire soupçonner un concert dans les opérations des Haïdamacs et des Russes. La connivence ultérieure des Russes convertit ce soupçon en certitude: la tranquillité avait paru rétablie en Ukraine vers la fin de septembre 1768. Ceux qui avaient echappé à la tuerie, revinrent peu à peu sur les assurances des Généraux russes, et le massacre recommença. Le 12 decembre, Lisianka, après trois jours de résistance, fut forcée et égorgée de nouveau; il y périt plus de mille âmes. Humań entint une nouvelle attaque; et une garnison de troupes réglées, que le palatin de Kijov, seigneur de ce domaine, avait envoyée dans cette ville, défit un parti des Hajdamacs, sur la fin de ~~ce~~ même mois. Les Russes envoyèrent en janvier 1769 enlever cette garnison, et la firent conduire conduire à Kijov. Ils en ont fait de même de toutes celles que differens Seigneurs avaient envoyées pour la sureté de leurs terres dans cette province. D'autres détails de ce qui s'est passé en Ukraine depuis le commencement de la rébellion, indiquent assez clairement une

influence supérieure sur ces opérations... quand Zelezniak attaqua Human, le general Krecetnikow etait prevenu de son dessein, puisqu'il en avertit deux jours auparavant un major prussien, qui y etait avec 60 hommes, dans l'intention d'y acheter des chevaux pour le roi son maitre, et que sur l'avis ce major se retira. Ce n'est point que nous voulions conclure que ce general ne s'opposant point à Zelezniak, le fût porté à trois lieues de lui pour le soutenir; ce qui semble même le justifier de ce soupçon, c'est qu'après cette expedition et quelques autres, il fit envelopper ces Zaporoviens, et les dépouilla de tout leur butin, qui se montait en especes à plus de cent mille ducats; il est vrai qu'il renvoya une partie de ces Zaporoviens dans leur pays, qu'il permit à une autre de s'établir à Smila dans l'Ukraine polonaise &... Branicki par crainte d'indiscretion sans doute refusa de rendre à leurs seigneurs respectifs les cosaques polonais qui les reclamaient; ce fut principalement Gonta, que l'on refusa au Cte Potocki, qui voulait avant de le faire executer tirer de lui des éclaircissemens qu'il lui importait d'avoir.

Quatre cens furent encore après suppliciés dans les palatinats de Russie, de Volhynie, de Belz, par ordre du tribunal de la Couronne seant à Leopol, qui avait commencé d'instruire leur procès; mais qui dans le cours de la procédure, reçut de Varsovie ordre de surseoir aux interrogations et de brûler toutes les pieces; —

AB. Depuis que la Cfdon s'était formée à Cracovie, il couroit des emissaires dans le pays de montagnes de ce palatinat, pour exciter les paysans à se revolter contre leurs seigneurs) —

– w koń[cu] 1768 r. zorman[izo]wane konfederacje party[kularne] woj. poznańskiego z kaliskiego połączyły się w generalną konfederację wielkopolską pod dow. Ignacego Skarbka Malczewskiego, starosty sławno, wybranego marszałkiem tej konfederacji d. 29 grud. 1768. w Koninie.

od początku r. 1769 do początku marca (w którym czasie to jest pisane) było dużo Confederatów odnośnie sieradzkiem, w łęczyckiem, w Rawskiem, nowo uformowane w

16.

w Łęczyckim, w Kujawskim, Inowrocławskim, Płockim i kilku ziemiach Mazowieckiego.

(Do gwałtów jakich się dopuszczali moskale) w styczniu 1769 książe Alex. Czetwertyński, podkomorzy Bracławski, słabiący chorobą w Mohilowie, został porwany z łóżka na rozkaz gen. Prozorowskiego. Famin major moskiewski, wystawszy nawet sprawa z cierpiącego słabego starca stroił się, kazał włożyć na swe chłopaki, i pół nagiego, w czasie najtęższej zimy wiozł o 20 mil do głównej kwatery do Łach[illegible] nie mogąc znieść transportu, Czetwertyński umarł w drodze w Kuchnozowie. (Traktat w.p. st. 41.)

Manifest konf. Gostyńskiej jest z d. 23 lip. 1768.

Węgliński podstoli (sam-pamiętnik) Chełmski wyprosił sobie, a na jego miejsce wpisany Sosnowski, pisarz polny lit.

d. 2 maja 1768 moskale zajęli około 150 osób, kobiet i dzieci w Tęczepolu woj. Bracławskim. w tym samym miesiącu w Podhajcach pod pozorem że szukają konfederatów wpadli do kościoła w czasie nabożeństwa, pobili arcyb. lwow. Wacława Sierakowskiego kolbami (à coup. de crosse) zabili kilka osób przy jego boku, innych poranili, zrabowali kościół aż do grobów, zbeszcześcili naczynia kościelne &

Pod 28 augusta, spalone miasta: Lublin, Śniatyn, Żytomierz, Szpików; zrabowane kościoły w Konstantynowie, Podhajcach, Krakowie &

NB. On appelle en Pologne armée nationale, les compagnies polonaises les regimens y sont appellés troupes étrangères ou Armée étrangère il y en a de l'un et de l'autre à la Cfdn de Bar.

Brat Baron General Major Apraksyn dowodził wojskiem moskiewskim, a Branecki wojskiem koronnem.

Ci co spalili Batłę byli z porozumieniem z Moskalami, mieli broni z sobą artylerię, a nawet bomby, i ścigali konfederatów którzy tam chronili –

Memoire sur la pologue de Mr le Bon de St pol.

remis à Varsovie le 16 8bre 1768 à Mr Gerault

Le systeme adopté et constamment suivi par les Russes ne doit plus
laisser aucun doute sur l'esprit de domination qui les dirige en pologne.
Tous les ressorts politiques qu'ils ont fait mouvoir depuis le dernier inter
regne preparaient visiblement cette importante revolution. Tous les
details en ont été exposés et la suite de ces operations n'a été qu'une
continuation des violences, de procédés arbitraires et despotiques, et
une infraction de toutes les loix. Une circonstance merite particuli
erement d'être relevée, c'est que jamais la nation n'a procédé avec
liberté, quand elle a eu recours à la protection de la Russie, qu'elle
en a imploré les secours, ou qu'elle en a exalté les bienfaits. toutes
ces demandes qu'on a presentées dans les cours etrangères comme
le voeu de la nation, ont été arrachées avec les plus criantes
violences de même que les decisions qui ont paru favoriser
le systeme des Russes; elles sont suffisament dementies,
par les protestations unanimes et par les confédérations qui ont éclatés
dans les provinces. La nation ne considère ces nouvelles loix
que comme une production de la violence ou de la corruption;
et parcequ'elles assurent à la Russie un despotisme et à la pologne un
joug ~~donne~~ dependance ~~[illegible]~~ servile, il en resulte ce conflit
d'oppositions et d'aggravation qui porte la desolation dans les
provinces et qui cause la desolation de tans d'infortunés citoyens.
La Russie affermira sans doute son projet; car que peut on se pro-
mettre d'une nation furieuse à la verité et revoltée, mais livrée
à l'impuissance et à la discorde, et qui susceptible de corrup-
tion dans un grand nombre de ses membres, merite peut être
l'état d'humiliation qu'on lui prepare.

Mais l'interet général des puissances peut-il être indifferent
et ne doit-il pas être allarmé à la vue d'un systeme si ambitieux?
les anciennes revolutions n'ont été operées dans l'Europe que par
ces essaims sortis du nord et qui par l'appat d'un climat plus
doux et plus fertile ont fait ces incursions eclatantes qui leur
en ont fait partager la possession. La Russie n'aspire que trop
visiblement à des pareils progrès, car depuis le regne de pierre
I elle n'a dirigé ses vues que vers des provinces plus heureuses
et plus fertiles que celles que la nature semblait lui avoir
assignées.

la conquête de la Livonie, plusieurs démembremens de la Lithuanie, de l'Ukraine, et des fertiles contrées vers la mer Caspienne, ne dévoilent que trop ses desseins ambitieux. Après avoir affermi ces conquêtes réelles, elle en médite d'autres non moins dangereuses, c'est d'asservir les nations voisines par des systèmes qui les soumettent à son despotisme. La Suède a déjà subi ce sort humiliant; elle veut encore l'imposer à la Pologne. Le roi de Prusse en est également menacé, car son royaume de Prusse et la Poméranie répondent déjà de toutes les complaisances que la Russie voudra en exiger. La principauté de Holstein et les prétentions qui y sont annexées fourniront des motifs suffisants pour attacher le Dannemarck au même sort; quelle influence ne s'arrogera point pour lors ce colosse de grandeur et de puissance; chaque voisin devenu sa conquête augmentera son pouvoir pour détruire les autres et acquérant de nouvelles forces, il achèvera de subjuguer et de soumettre tout ce qui lui résistera; car les Traités ne deviendront que des freins impuissans, son intérêt et son ambition dirigeront tous ses principes. Peut-on le révoquer en doute à la vue de son système impérieux? ... Cet exposé vrai démontre assez quel intérêt pressant les puissances de l'Europe doivent avoir à concourir à mettre un frein à cette ambition démesurée. Le bonheur des peuples et la tranquillité de l'Europe exigent qu'on oppose une digue solide à ce torrent dévastatif. La puissance actuelle des Russes pour être formidable n'est pas à l'abri d'être réduite à ses justes proportions. La position l'a rendue sans doute téméraire, car les efforts qu'on pourrait tenter ne seront jamais que palliatifs, si on n'établit par d'autres propres provinces cette barrière qui doit tranquiliser le reste de l'Europe — ... L'intérêt commun désigne assez les puissances qui doivent se réunir à la vue du danger présent. Le Roi de Prusse veut-il régner avec gloire et indépendance; la maison d'Autriche veut-elle maintenir son influence dans l'Empire et s'affranchir de tous les embarras que pourra lui susciter la Russie affermie en Pologne, il ne faut plus différer... Freber würzi Snorhbire Influentz —

... L'esprit de Pierre Ier règne toujours à la cour de Petersbourg. Elle veut en Pologne un roi à sa dévotion; c'est ce qui l'a déterminée à s'opposer à l'élection du roi Stanislas et à s'arroger une influence exclusive dans le gouvernement de cette Rpbq. La Suède réduite à ne plus consulter sa gloire

et ses intérêts, et n'ayant d'autre impulsion que celle que la Russie veut bien lui laisser, ne laisse aucun doute qu'elle ne saisisse la première occasion pour se venger et pour recouvrer ses pertes &

Extrait d'un ecrit anonyme distribué en Pol. qui a pour objet de devoiler les projets actuels de la Russie relativement aux Confédérés. (Pol. 1770 - pièce 39. 3 prem. mois)

. Pour engager à la Cfon gen. qui seroit faite sous la protection de la Russie, celle-ci a fait passer l'argent par les mains de presque tous les banquiers de Varsovie, pourquoi la nouvelle des secours pecuniaires fut même divulguée

. la Russie s'etant accordé avec le primat qui est en liaison avec la cour de Saxe et le gd Tresorier de la Couronne, elle l'a engagé à insinuer deux points; le premier, la declaraon de l'interregne; le second, une persecution violente de tous les adhérens du roi et de la Russie, pour qu'ils soient obligés de se jetter entre les bras de la Russie, ce qui en y ajoutant le nombre de ceux qu'elle gagnera à force d'argent, la mettra à même de former une Cfon bien plus nombreuse que ~~celle~~ de Bar.

Alors la Russie envorra de sa part des envoyés à toutes les Cours où elle se plaindra de la Cfon de Bar qu'elle faira envisager comme une assemblée des mutins et de rebelles —

Articles proposés aux Cours de France et de Saxe par l'evêque de Kaminiec en date du 3 fev. 1770 à Dresde

(pièce 46)

1er art. d'après les engagemens contractés la Cfon ne peut reconnaître d'autre candidat que celui qui sera proposé par la France; mais on prie cette puissance de s'expliquer et de diriger tellement son choix qu'il ne cause point une guerre generale

2e art. La force ouverte est le seul moyen pour combattre l'influence tyrannique de la Russie en Pol; toute negociation avec elle est dangereuse. Delà trois observaons envers la Cour de Saxe: 1° sur l'inclinaon insurmontable de Mr Saken (1er ministre Saxon) pour la Russie et le mal qui en resulte; 2° faire des demarches pour s'assurer l'appui de la Porte; il faudrait l'engager à ajouter aux quatre griefs allegués dans son manifeste contre la Russie, un cinquième, qui serait le tort fait à la maison de Saxe par l'election de St. Pon. 3° des demarches auprès de la Cour de Vienne pour s'assurer de ses dispositions vis-à-vis les Cfedés et l'Electeur —

3e arti. La Cfon gen. est resolue de declarer le trône vacant dans le courant du mois de may prochain, et de se porter en même temps en Pol avec toutes les forces qu'elle pourra réunir. demande des secours en troupes ou en argent; si on voulait leur donner de quoi tenir campagne avec 20.000 hes pendant six mois, ce secours suffirait pour se completer... le Duc de Courlande à la tête de la Cfon — il faut

il faut s'emparer de Kamienice .. une seconde sommation a été donnée à la Commission de la guerre de se joindre à la Conf.on gen.- les Confédérés ont déja pris leurs mesures à cet effet: le gd général qui est président né de la Commission de guerre, et deux membres de cette commission sont deja prêts à se joindre, ils en nommeront quatre autres et la nouvelle commission sera formée -

Pour Kamienice, le Cte Brühl en sa qualité de gd maître d'Artillerie de la Couronne a un prétexte naturel d'y entrer, il est d'ailleurs commendant né de cette place, et colonel du régiment qui y est en garnison; mais il faut de l'argent pour augmenter la bonne volonté des patriotes, décider les indifferens, et gagner les mal-intentionnés -

4e art. Rend compte des motifs qui ont engagé l'évêque à garder vis-à-vis du palatin de Russie des ménagemens qui pouvaient paraître équivoques. Pour une reconf.on (qui attirerait une guerre civile) Cr. est l'homme le plus nécessaire aux Russes, ils ne peuvent rien sans lui et il a, de plus, à ses ordres le quart de la nation; avec un pouvoir aussi considérable, il est certain que s'il conserve la neutralité, jamais la Russie ne parviendra à former la Conf.on à laquelle elle travaille. Or il n'est pas vraisemblable qu'il conserve cette neutralité s'il se voit menacé de la destruction par la Conf.on gen. L'évêque a cru donc qu'après ces considérations il fallait faire espérer sous main à ce palatin, qu'en tenant une conduite contraire aux vues de la Russie, il serait ménagé par la Conf.on, et serait assuré d'une reconciliation facile avec le futur Roi, en cas de nouvelle élection; que si, au contraire, il quittait la neutralité, sa perte et la ruine totale de tous ses biens étaient résolues; menaces qui ont d'autant plus d'effet sur lui qu'on le connait naturellement timide - Tout cela lui a été adressé par des voies détournées, et jamais directement -

5e art. Sur la nécessité de faire rentrer Krasinski et Potocki que l'on croit être retenus par les Turcs, pour ainsi dire, en otage -

Ce mémoire est daté de Dresde le 3 fev. 1770 où l'évêque se trouve alors.

Copie d'une lettre de Mr. Drzewanowski à Mr. Wielhorski, conte
le 25 mars 1770 (Pologne 1765–1770 – pièce 57)

Monsieur. Je ne vous ai point écrit jusqu'ici parceque je n'ai rien eu d'in-
téressant à vous dire; mais aujourd'hui que les choses sont devenues plus sér-
ieuses, il m'est impossible de garder plus long-tems le silence. Nous ve-
nons au point que je vous ai fait envisager à Teschen, que si cette gé-
néralité devenait mauvaise, je l'abandonnerais avec beaucoup d'autres
Ordres, et nous en formerons une autre, mais meilleure. Je vous ai prié
de traiter à Paris avec précaution à fin que vous ne soyez pas un jour
responsable à toute la nation: ce qui arrivera certainement si, sans connaître
préalablement la nature de cette généralité, vous entrez trop avant dans les
négociations de nos affaires. Vous avez promis que vous ne seriez pas en cor-
respondance avec l'évêque; l'obligation de votre serment porte qu'il n'ait que
la généralité qui doit être instruite des affaires publiques. Mr. l'évêque, quoiq
traître, montre cependant et débite, à quiconque veut le voir et l'entendre
les progrès de vos négociations qui devraient être secrets, mais que l'évêque
ne saurait jamais garder, étant accoutumé à déclarer devant tout l'uni-
vers tout ce qu'il sait et ce qu'il peut inventer. Ce n'est point à titre de
maréchal, ni à celui de Ordre, mais par devoir d'un citoyen zélé pour la
religion et la patrie, que je suis obligé à vous avertir que vous suspendiez
avec la généralité votre correspondance, jusqu'à ce que vous ne receviez
des nouvelles d'une autre qui va éclater incessamment. Abandonnez l'évêque
parceque nous avons des preuves que toutes ses actions sont guidées par
la famille Czartoryski. Considérez-donc, Mr. que, quand même nous
parviendrions à chasser St. Poniatowski, la patrie n'en retirerait aucun
avantage, si la famille, par de nouvelles intrigues parvenait à conserver
toujours les rênes du gouvernement, et si elle devenait à l'avenir plus
puissante encore qu'elle n'est aujourd'hui. Je vais vous détailler
à présent les raisons qui ont occasionné les troubles actuels, et
qui vont verser sans doute le sang des citoyens et causer la ruine
de la patrie. Vous avez vu avant votre départ de Teschen le mé-
contentement de quelques personnes qui composaient la généralité, sur
ce qu'on n'a pas publié l'interregne, et sur ce qu'on n'a pas déclaré
pour ennemis de la patrie les adhérens de la Russie. On a voulu condé-
scendre aux intrigues des puissances étrangères sur lesquelles une nation hon-
nête ne doit jamais faire fond, surtout la nôtre qui en a éprouvé tant
d'injures. Réduits enfin au dernier désespoir, nous devrions agir sans
bassesse et ne chercher des ressources qu'en nous-mêmes; les puissances
seront forcées de prendre avec le temps notre parti. Quel avantage

retirons-nous maintenant de la Prusse et de la Saxe? Ils sont attentifs sur les Turcs, et ce n'est que lorsque les Russes seraient battus qu'ils sont intentionnés d'entreprendre quelque chose en notre faveur; ou peut-être ne consentiront-ils pas que les Turcs ne prennent une trop grande supériorité sur les Russes, et alors que représenterons-nous? Rien, qu'un vain fantôme. C'est dans nos propres forces, dans l'uniformité des sentimens, et dans l'union parfaite, à laquelle les Chefs devraient travailler, que nous devons mettre toute notre confiance, et non dans l'ambition démesurée de gouverner toute la nation, comme l'évêque de Kamieniec le fait. Il s'est vanté à Dresde dernièrement qu'il engagera la nation à faire tout ce qu'il voudra; mais il s'est cruellement trompé dans son attente, car il a si bien embrouillé les choses par sa politique trop artificieuse, qu'il lui sera difficile de paraître un jour devant les états assemblés. — Je reviens aux nouveaux troubles pour vous en montrer la source.

Mr l'évêque de K. acharné contre Mrs Pulawski, parceque leur père était contraire à son frère; animé contre Bierzynski et moi, parceque nous sommes ennemis zélés non seulement des Moscovites, mais encore du Roi et de la famille. Or, ce qui est tout-à-fait opposé à son penchant, que fait-il pour rompre nos desseins et pour épargner ses amis intimes? il inspire à la Généralité, où il a trouvé assez de sujets qui lui ressemblaient, d'ôter à Pulawski, à Bierzynski, et à moi le commandement des troupes, sous le prétexte spécieux que nous pillons et ruinons le pays. Son plan réussit d'abord sur Bierzynski et sur moi. À peine le premier résigna-t-il la charge de Mal de l'armée, qu'on en remit le commandement à Mr Szaniawski Mal de Lublin. On agit de même avec moi, mais ce fut de mon consentement. Que fait-on de plus? On tâche d'insinuer à Mr Szaniawski de ne point ménager nos corps, et de donner congé aux gens qui nous étaient le plus attachés, espérant que l'on nous ôtera par ce moyen la faculté de soutenir notre zèle primitif. Ce n'est pas assez; on nous reprend le commandement des corps que nous avons mis sur pied nous-mêmes; ces Mrs ont cru qu'après exécuté le plan qu'ils ont formé contre nous, ils pourront parvenir plus aisément à imiter la Cfr de Radom. Ils transportent leur siège à Epéries, et veulent ôter à Mr Pulawski le commandement de ses troupes, comme ils l'ont fait à nous; mais ce dernier s'en étant apperçu, fit connaître à la Généralité qu'il n'abandonnerait jamais son corps. Sur ces entrefaites le malheur de Szaniawski arriva, il dé-

rangea

rangea tous les projets de la Généralité; toutes les troupes, après avoir été
dispersées, rejoignirent leurs maréchaux, et ne voulurent plus se
soumettre à d'autres ordres. — La Généralité tenta d'autres moyens
pour parvenir à son but. Elle voulait nous ôter nos troupes sans
nous juger, sans nous convaincre de nos fautes, et sans nous avoir
assigné à comparaître pardevant le jugement. Elle voulut remettre
à Mr de Betz le commandemt des troupes de la repque; et de celles
que nous avons recrutées, à Mrs d'Oświęcim et de Podlaski. Est
il juste que la Généralité reprennent les troupes à ceux mêmes qui
se sont donné la peine de les mettre sur pied? La Généralité
n'a jamais le pouvoir de priver les maréchaux de la régie de
leurs palatinats ou de leurs terres, sans les avoir convaincus
de crime de félonie; elle a uniquemt le droit de leur prescrire
les endroits où ils doivent se trouver avec leurs corps. Cet aran=
gemt eut une suite très-facheuse et donna lieu à une aventure
cruelle. Le Colonel Janikowski, auquel Mrs Grabowski furent remis
par la Cfn de Czenst qui les avait fait prisonniers, eut ordre de la
généralité de les conduire à Konieczno au Camp du Mal de Betz; mais
comme ce colonel craignait que son corps, composé de 1000 h., ne tom=
bât dans d'autres mains qu'entre celle de Mal de Sieradie, il se ren=
dit auprès de lui avec ses prisonniers, afin que Mr Bierzyński les
envoya au camp de Konieczno, selon les ordres de la Cfn. La Généralité
étant informée de ce contretems, envoya une députation à Mr Bie=
rzyński qui craignant aussi que son escorte ne soit prise, demanda
à la Généralité d'envoyer chercher ces prisonniers, et pendant que l'on
débattait avec opiniatreté cette matière, Mrs Grabowski furent aver=
tis qu'ils devaient être transportés ailleurs, et comme ils avaient
déjà assez souffert dans leur captivité, ils furent aidés pour s'enfuir
de Mierzynska à Gabultow. Mr Bierzyński apprit cette fuite avec
beaucoup d'allarme; il courut tout aussitôt à Kaydów, dans
l'intention de traiter avec Mr le Major Barancay qui avait déjà
donné auparavant des ordres aux officiers de Gabultow pour faciliter
aux Cfdts des moyens de les enlever. Mais comme ce plan eut été
difficile à exécuter sans le communiquer à quelques personnes,
Janikowski en fut aussi mêlé. Mais parceque la Généralité vou=
lut le punir de mort pour avoir conduit les prisonniers chez
Mr Bierzyński, ce colonel pour se venger de la Généralité, au lieu
de

de contribuer à faire réussir le plan arrêté, avertit Mrs Grabowski de tout le projet, de manière que lorsqu'on vint les voir, ils declarèrent qu'ils furent déjà informés que l'on devait leur mettre un bâillon dans la bouche et les mener en pos de cette façon, ils finirent cependant par donner une assurance par écrit qu'ils n'imploreront jamais aucune protection etrangère, non seulement celle de l'Impe Reine, mais pas même celle du Roi de Prusse, et qu'ils se rendront toujours au lieu et en temps qu'il plaira à Mr Bierzynski de leur préscrire. La Cfn irritée contre lui, et se prévalant du pretexte de la fuite des prisonniers, accuse le Mat de Sieradie d'être traitre; elle se rend au camp de Koniecmo, le declare ennemi de la patrie sans jugement, sans assignation et même sans entendre sa justification le fait chasser ensuite de l'armée au son de trompette, et apposte des personnes pour le tuer, en leur promettant des sommes considerables pour recompense de cette action. peut-être que l'argent de France y serait employé plutôt qu'à des choses plus utiles et plus indispensables. Elle ordonne de plus de poursuivre comme ennemis, tous les corps et toutes les personnes qui seraient d'intelligence avec lui. Mais moi, Pulawski, et beaucoup d'autres, même plusieurs palatinats, sans faire attention à ses démarches qui n'ont pas le sens commun, nous ne voulons reconnaître cette Généralité, et nous voulons former une autre. Toutes les troupes se rendent auprès de Bierzynski par attachement. Je fais aussi tout mon possible d'amasser du monde, non seulement pour faire face à l'ennemi, mais encore pour être en état d'arracher les têtes à tous ceux qui en veulent à ma vie, comme aux plus grands traitres de la patrie... Je suis &ca

NB. Mr Wielhorski en parlant de lettre à Mr Rostworowski en date du 12 avril 1770 lui dit qu'il en faira dans quelques jours une réponse, „ elle sera fort polie, telle qu'il convient de ma part à un Mal de Cfn, cependant elle contiendra des verités. Il ajoute: Rozróżnienie w kraju naszym bardzo tu złą sprawiają skutek. Je veut que Rostw. tache par l'entremise de Mr Wessel faire entrer ces Mmrs à l'obeissance de la Cfn. „ C'est une honte en verité, ajoute-t-il pour une naon que lorsqu'il s'agit de la religion et de la liberté, deux points qui interessent le plus la nation, il y ait encore des divisions d'esprit et des discordes" —

